Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Procès-verbal du Conseil d'école du Vendredi 23 juin 2023

Membres présents :

Délégués de parents : Mme Poutignat, Mme Vanden Berghe, Mme Sakirin-Malizia
Délégués départementaux de l'éducation nationale : M Cazalbou
Élus locaux : Monsieur Deschamps, Maire de Chauriat, Mme Blavignac, M. Manneville, Mme Villeneuve, Mme Poughon,
Enseignants : Mme Barraud, Mme Blanc, Mme Duranthon, Mme Faucher, M. Lafon, Mme Vindiollet, Mme Morizet

Excusés :
Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de la circonscription Clermont-Billom-Vic : M. Champigneul
Délégués de parents : Mme Gomes, Mme Ravel, Mme Duquenoy, Mme Morange, Mme Rosas, Mme Trincal, M Debailleux
Élus locaux : Mme Jorge, Mme Chassang,
Enseignants : M. Delpeuch, Mme Marini,
Délégués départementaux de l'éducation nationale : Mme Charpentier

Secrétaire de séance : Mme Blanc

1. Intervention des élèves délégués de classe

Les délégués de classe ont été réunis lors d'un conseil le mardi 13 juin suite à un temps d'échange dans chaque classe élémentaire. Plusieurs questions et remarques ont été soumises.

Opale et Gabin de la classe de CM2 sont venus les présenter au Conseil d'école.

Remarques des délégués de classe :

Nous remercions la mairie d'avoir installé une table de ping-pong dans la grande cour.

Questions :

Dans les toilettes du nouveau bâtiment, la cloison entre l'urinoir et le lavabo ne permet pas le respect de l'intimité des garçons. Serait-il possible de mettre une cloison plus haute et plus longue ?

- Les cours de récréation :

a. Y a-t-il encore besoin de laisser les grandes grilles entre les deux cours ?

Pourrait-on accéder à cet espace en l'aménageant (potager, estrade en bois à l'ombre des arbres) ?

b. Serait-il possible de :

- Repeindre les limites des zones des cours,
- Peindre les zones de la cour des GS, CP, CE1
- D'obtenir des étagères de rangement à installer dans le préau pour les jeux de cour.

Réponse de la mairie *: Les grandes grilles doivent encore rester un certain temps pour ne pas que la zone soit piétinée. A terme, il y aura une autre barrière. Une zone pourra être aménagée en potager. La zone du fond vers le muret est dangereuse. La mairie va étudier les questions des délégués et proposer une solution.*

Les peintures seront refaites cet été. La mairie va réfléchir à la demande d'étagères pour ranger les jeux dans le préau.

2 Règlement intérieur du conseil d'école

Lors du second conseil d'école et malgré l'annonce faite lors du 1er conseil d'école, le vote à bulletin secret a créé un désaccord entre M. le Maire et Mme la présidente du conseil d'école. Lors de la réunion du 5 avril, réunion avec Mme Poughon, Monsieur le Maire, Monsieur l'Inspecteur de circonscription et la directrice, ce point du règlement intérieur a été soulevé et il a été précisé par M. l'Inspecteur qu'un vote à bulletin secret pouvait avoir lieu avec une voix par membre sans distinction de corps.

Afin de garantir le respect de la réglementation en vigueur (article D411-1, décret n°2019-918 du 30-08-2019), un règlement intérieur du conseil d'école est proposé dès aujourd'hui, pour les prochains conseils afin de préciser les modalités de fonctionnement.

Pour en prendre connaissance, les membres du conseil l'ont reçu mardi 20 juin. Ce règlement est proposé au vote lors du 3ème conseil d'école et il est adopté à compter de cette date et sera revoté chaque année.

3 Effectifs de l'école

a. Effectif prévu :

PS :	MS :	GS :	CP :	CE1 :	CE2 :	CM1 :	CM2 :	Total
24	18	24	16	24	19	16	19	160

Soit une moyenne de 22,9 élèves par classe.

Deux arrivées sont prévues à la rentrée après l'emménagement de deux familles dans des logements actuellement en construction.

b. Répartition envisagée :

La répartition envisagée devrait être la suivante si les effectifs n'évoluent pas :

PS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
24	24	23	21	21	23	24

La répartition définitive n'a pas encore été effectuée.

4 Préparation de la Rentrée 2023 (horaires, visite de l'école, rentrée échelonnée)

a. Rentrée et horaires pour l'année 2022-2023

La rentrée des classes aura lieu le **Lundi 4 septembre à des horaires légèrement décalés selon les classes**. **La liste des classes sera affichée le vendredi 1er septembre en fin de journée sur le tableau situé près du portail blanc indiquant l'heure de rentrée pour chaque classe.**

Comme évoqué lors du 1er conseil d'école du 18/11/2022, la rentrée des classes se fera en deux temps.

- De 8h35 à 8h45 : les élèves des classes élémentaires
- De 8h50 à 9h15 : les élèves des classes maternelles afin de permettre aux parents d'identifier les enseignants.

Cette année, de nombreux départs et/ou arrivées d'élèves ont eu lieu sur le temps scolaire en raison de rendez-vous médicaux (orthophonie, orthodontiste, orthoptiste…). Sans service civique, les enseignants devaient ouvrir le portail en laissant leur classe sans surveillance.

A partir de la rentrée 2023, tout départ et/ou arrivée se fera sur les temps de récréation (entre 10h30 et 11h pour la matinée et entre 15h20 à et 15h40 l'après-midi.

b. Visite de l'école pour les parents des PS

Une visite de l'école a été proposée aux familles des élèves de petite section ainsi qu'aux nouveaux inscrits **le mardi 20 juin**.

c. Rentrée échelonnée des PS

Depuis plusieurs années, une rentrée échelonnée, non obligatoire, est proposée aux élèves de petite section. Elle se déroulera les lundi 4 et mardi 5 septembre pour permettre l'accueil de ceux-ci en petits groupes. A partir du mercredi 6 septembre, tous les enfants viendront à l'école.

5 Equipe éducative : enseignantes, ATSEM, intervenant sport

a. Le personnel enseignant

L'équipe enseignante reste en place : Mme Morizet (directrice), Mme Vindiollet, Mme Llas, Mme Blanc et Mme Faucher, Mme Duranthon et Mme Barraud.

b. Les ATSEMS

En classe de PS : Babeth CARRE
En classe de MS-GS : Christèle VERNIERE
En classe de GS-CP : Claire Da Silva sur 3 matinées et rotation d'une ATSEM pour le mercredi et le jeudi matin. A priori ce sera ainsi toute l'année. La mairie fera son maximum pour conserver l'ATSEM dans la classe GS-CP.
Nous remercions les ATSEMS et les agents municipaux qui œuvrent pour l'école avec efficacité et sérieux.

c. Intervenant sport

Durée d'intervention de M. Bernard Crespo : 6h 00.
L'équipe enseignante remercie la mairie pour les deux heures supplémentaires proposées cette année. Grâce à cette augmentation horaire, les élèves de maternelle pourront participer au cross/contre la montre organisé par Bernard le jeudi 29 juin. Ils ont pu mettre en pratique les connaissances acquises en course d'orientation lors de la rando contée créée par l'équipe enseignante maternelle en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque.

6 Bilan du Projet d'école 2020-2023

Le projet d'école écrit pour la période 2020-2023 s'achève et un nouveau projet d'école sera à écrire à la rentrée. Durant les trois années écoulées, des axes forts ont été privilégiés :

- le développement de stratégies de calcul mental et de maîtrise des relations entre les nombres avec une pratique quotidienne du calcul mental

- la mise en place d'une pratique citoyenne à travers la reconduction du conseil des délégués chaque année pour les classes élémentaires (3 réunions annuelles) et deux interventions des délégués lors des conseils d'école. Les élèves se sont investis pleinement dans leur mission de délégués et espèrent que leurs projets aboutiront.

- le développement de pratiques culturelles et sportives diverses : réalisation d'une œuvre artistique collective, participation à un bal avec un groupe folklorique local, reconduction du cross de l'école avec l'intégration des élèves de maternelle cette année, mise en place des cycles piscine dès la MS.

- la mise en place de décloisonnement selon les répartitions de chaque année : entre les classes de CM1 et CM2, en faveur des CP de la classe GS-CP puis des CE2 de la classe des CE2-CM1 sur le temps de sieste des élèves de petite section

Le projet d'école est à réécrire à la rentrée. Il est rédigé par les enseignants et présenté au Conseil d'Ecole pour faire des ajustements. Ce serait trop fastidieux de le rédiger dans sa totalité avec les membres du Conseil d'école.

- Question des représentants de parents d'élèves :
Proposition pour l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école :
- Nous souhaiterions proposer aux enseignants qui le souhaitent, et en fonction du temps qui pourrait éventuellement y être consacré, de faire intervenir des parents ou grands-parents pour présenter une de leur passion/savoir/savoir-faire à leur classe, comme cela a par exemple été fait dans la classe de GS/CP cette année. L'année passée, une enseignante avait également collé un mot dans les cahiers de ses élèves en début d'année, avec notamment la question suivante : "Avez-vous une profession ou une passion que vous souhaiteriez faire connaitre à la classe (musique, art, élevage...) ?".

Cette année, des parents sont intervenus dans des classes maternelles **sur autorisation de la directrice d'école** pour présenter une pratique instrumentale ou artistique. Cette collaboration a été possible en maternelle et pourra être reconduite, **en l'inscrivant dans le projet d'école**. La demande se fera **oralement** par les enseignants qui le souhaitent lors de leur réunion de rentrée. Pour être autorisée par la directrice de l'école, l'intervention doit être au service des apprentissages.

7 Aménagement de la cour de récréation

Comme demandé par les délégués de classes, serait-il possible de poursuivre l'aménagement de la cour :

- en peignant les zones dans la cour de CP et CE1, en repeignant les zones dans la grande cour

- en fabriquant des étagères en bois pour ranger les jouets dans le préau.
-en traitant la zone centrale entre les deux cours : on pourrait réfléchir cet espace avec différentes zones.

⇨ Une zone aménagée en terrasse bois pour que les élèves puissent s'y installer à l'ombre des platanes

⇨ Une zone pour un potager

Les arbustes déjà plantés peuvent être protégés en plaçant un grillage autour du pied.

- Question des représentants de parents d'élèves :
Pourriez-vous nous faire un retour suite à la définition des nouvelles zones de jeux dans la cour ?
Serait-il possible d'apporter des éclaircissements, voire une harmonisation, concernant les jouets que les enfants peuvent emmener à l'école ou à la garderie ?

Réponse de la directrice d'école :

Après concertation avec Claire, et à partir de lundi, les élèves de GS de la classe de M. Lafon n'auront pas le droit d'apporter des jeux à la garderie. Les petits jouets sont autorisés à partir du CP. Les toupies, qui ont été interdites sur le temps scolaire seront également interdites en garderie.

Concernant la cour de récréation, les enfants ont du mal à respecter les zones car on ne voit plus les limites peintes. Ils apprécient la zone calme (dessin, échecs, memory...).

M Cazalbou demande si des réaménagements de l'école sont prévus par rapport aux changements climatiques. Il précise que la mairie de Vertaizon s'engage dans la désimperméabilisation des cours de récréation et demande si la commune de Chauriat compte engager une réflexion en ce sens.

Les enseignants précisent qu'il fait aussi très chaud dans le nouveau bâtiment. L'installation de volets roulants et de ventilateurs au plafond pour les classes de GS-CP et CP-CE1, comme ceux présents dans les autres classes permettraient de réduire la chaleur.

La mairie va étudier ces demandes.

8 - Temps périscolaires

Les représentants de parents d'élèves remercient la mairie pour la solution qui a été mise en place permettant de mieux ranger les affaires des enfants dans le couloir de l'ALSH.

La parole est donnée à la mairie : *Il y a eu l'ouverture d'un nouveau vestiaire et l'installation de porte-manteaux. Concernant les activités périscolaires, la gravure sur bois ne sera plus proposée. Mme Blavignac propose que le compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage (Copil) qui a eu lieu au mois d'avril soit joint à celui du conseil d'école. Elle ajoute qu'une présentation des différents ateliers pourrait se faire lors de la kermesse de l'APE. L'aide aux devoirs a été proposée sur des créneaux d'une demi-heure ce qui a permis à tous les élèves inscrits d'y participer. Les élèves et les bénévoles apprécient cette nouvelle organisation. M.Pérol propose une nouvelle activité : le braint ball.*

- Question des représentants de parents d'élèves :

Cantine : les repas de la cantine sont facturés même lorsque l'enfant est malade.
Y aurait-il moyen de supprimer cette facturation, sur présentation d'un certificat médical par exemple ?

Réponse de la Mairie *: La mairie annulera la facturation sur présentation d'un certificat médical le jour de l'absence. Mme Morizet invite les membres de la commission école à préciser clairement aux parents à quelle personne adresser le certificat médical (mairie ou centre de loisirs).*

9- Actions pédagogiques et éducatives mises en place : bilan et prévisions

Remerciement de la mairie pour la subvention de 2200€ donnée à la coopérative scolaire.

Bal d'enfants : le vendredi 31 mars , bal très apprécié par les enfants et les parents.
Coût des séances de danses et du bal : 563€50 pour l'ensemble de l'école
L'APE a soutenu l'équipe enseignante en tenant une buvette. 340€25 ont été reversés à l'école pour financer le projet. Les 223€25 restants sont pris en charge par la coopérative scolaire.

Cinématernelle et Ecole et cinéma :

Une troisième projection a été proposée

- mardi 4 avril pour les classes de PS, MS/GS et GS-CP
- vendredi 7 avril pour les CP-CE1,CE1/CE2, CM1 et CM2

Transport financé par la mairie, une participation demandée aux familles, le complément financé par la coopérative scolaire.

Séances de natation : les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 bénéficient du dernier cycle de natation, du 10 mai au 5 juillet 2022. Les transports sont financés par Billom Communauté et les entrées par la mairie.

A la rentrée 2023, l'organisation proposée par la piscine de Billom est modifiée.

Deux cycles auront lieu les jeudis de 14h30 à 15h15 :

- Du 11/09 au 26/11 : CP-CE1 et CE1-CE2
- Du 29/04 au 23/06 : CE2-CM1 et CM1-CM2

Un cycle « aisance aquatique » pour les MS-GS et GS-CP :

- du 24/06 au 5/07 : de 10h30 à 11h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur deux semaines

Plantations : Les élèves de maternelle ont planté des fleurs, pieds de tomates et pieds de potiron. Nous remercions l'APE qui a fourni les plants.

Sortie à la plage des Palisses :
Le jeudi 25 mai, les classes de PS-MS et MS-GS se sont rendues plage des Palisses à Pont du Château. Les élèves ont observé la rivière de l'Allier et pêché des petites bêtes.
Projet « Eau » animé par Valérie DUPIC du CPIE pour le SMVVA. Transport financé par la commune.

Sortie au château de la Batisse :
Les classes de GS-CP et CE1-CE2 sont allées visiter le château de la Batisse le jeudi 25 mai.

Peinture du transformateur électrique : elle a été terminée le 8 juin par le deuxième demi-groupe de CM2. Les élèves de la demi-classe restante ont animé des ateliers sur le thème de l'eau et de la nature pour les élèves de maternelle. L'inauguration se fera le vendredi 7 juillet à 17h.

Rando contée bibliothèque :
Le 5 et 8 juin, les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP ont participé à une rando contée organisée par l'équipe enseignante en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque que nous remercions chaleureusement. Le parcours de la randonnée faisait appel à des compétences acquises en course d'orientation avec Bernard. Les ateliers permettaient aux élèves de découvrir des histoires, ou de s'intéresser à la faune et la flore présente autour de l'étang et dans le parc.

Prix des Incorruptibles :
Les élèves de chaque classe ont voté pour leur livre préféré et le résultat national fut donné début juin. Les corpus de livres ont été financés par la coopérative scolaire.

Interventions de Denis Cibien, médiateur patrimoine du pays d'art et d'histoire de Billom Communauté

- mercredi 3 mai : balade des CP-CE1 dans le village pour faire découvrir les animaux sur les façades des bâtiments
- mercredi 10 mai :balade des CE1 CE2 dans le village de Chauriat
- mercredi 17 mai : balade des CM1 : découverte du fort villageois de Chas en s'y rendant par le Puy de Pileyre

Mme Villeneuve précise qu'un agriculteur a laissé une bande sur laquelle on peut circuler (plutôt que sur la route). Cette bande est peu visible. Une signalétique pourrait permettre de la rendre plus accessible.

- mardi 20 juin : découverte des peintures rupestres pour les 3 classes maternelles.
- vendredi 23 juin : accueil de deux archéologues par les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CM1 pour découvrir des objets retrouvés près de la Tour fondue de Chauriat datant de l'époque néolithique.

Montant de ces 5 demi-journées d'animations patrimoniales : 340€ (paiement coopérative scolaire)

Sortie à Chadieu dans le cadre du projet SMVVA :

Jeudi 15 juin, les élèves de PS-MS et MS-GS sont allés à Chadieu pour pêcher dans la mare et pour découvrir la forêt alluviale.

Sortie collège pour les élèves de CM2 :
Jeudi 20 juin, Mme Barraud a accompagné les élèves de CM2 pour un "language day" et une visite au collège du Beffroi de Billom. Le repas au self a été très apprécié des élèves.

Sortie Concert à la Maison de la culture pour les élèves de CM1 et de CP-CE1 : le mardi 27 juin au soir

Course de l'école :
Les élèves de la Petite Section au CM2 participeront à une course le jeudi 29 juin. Après concertation avec Bernard, le départ échelonné proposé les années précédentes a été reconduit. La remise des récompenses aura lieu le même jour (une médaille par élève et une coupe pour les 1ers de chaque catégorie). Nous remercions Bernard Crespo et Axel Poughon qui organisent la course et l'APE pour les récompenses et les goûters.

Les parents demandent s'il serait possible de faire ce cross plus tôt dans l'année au vu des fortes chaleurs de fin d'année scolaire. Les enseignants vont y réfléchir en associant Bernard.

Opération "un livre pour les vacances", édition 2023
Chaque élève de CM2 a reçu un recueil de l'Odyssée de la part du ministère de l'éducation nationale afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens.

10 - Aménagements intérieurs et extérieurs de l'école

a) Travaux réalisés :

- Changement du portail près du centre de loisirs. On peut difficilement le fermer à clé. La mairie va s'en occuper.
-

b) Travaux à envisager à court, moyen et long terme

Pendant la période estivale :

- Changer les serrures encastrées des classes de Mme Faucher et Mme Duranthon. Lors des exercices de mise en confinement, les classes doivent pouvoir être fermées à clé. Actuellement, la porte de Mme Duranthon ne ferme plus.
- Réparer les butées du store qui sont cassées dans la classe de Mme Duranthon.
- peinture des limites dans la cour des différentes zones.
- Nettoyer la cour de récréation des maternelles en désherbant les hautes herbes, ajouter du gravier orange (une tranchée s'est créée lors des derniers épisodes orageux.) Cette cour est peu entretenue. En automne, les feuilles s'amoncellent et au printemps, des herbes poussent dans les graviers orange et ne sont pas coupées. Un serpent a été retrouvé le 9 juin dans la grande cour. On peut supposer que d'autres serpents viennent se loger dans ces herbes.
- Rendre l'accès à l'escalier en colimaçon de l'issue de secours de l'ancien bâtiment praticable.

Nous avons effectué notre deuxième exercice alerte incendie **ce mercredi 21 juin à 10h15**. Le temps était pluvieux. Les deux classes de CM1 et CM2 qui empruntent l'escalier en colimaçon de l'issue de secours de l'ancien bâtiment se sont retrouvées gênées par la présence de hautes herbes et d'orties au pied de l'escalier.
Serait-il possible que l'issue de secours soit accessible en toutes circonstances ? (herbes coupées et descente sécurisée par temps de pluie). Un élève a chuté sur le goudron humide de la route pentue qui longe le bâtiment. Une rampe ou des marches permettraient d'éviter les chutes sur le goudron.

- La classe de MS-GS de Mme Vindiollet a été inondée lors des forts orages en juin. L'eau est passée par la porte de secours.

A plus long terme :

- rénovation des toilettes du préau (mais quelques réparations peuvent être faites cet été).

Réponse *de la Mairie :*

Les demandes sont notées par la mairie.

Préparation de l'année prochaine : Les représentants de parents d'élèves présents comptent-ils se représenter ? Certains se représenteront. Mme Vanden Berghe précise que de nouveaux parents souhaitent prendre part à l'équipe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45.